



Modalités des offres de remboursement 2020 – CASIO

Conditions de remboursement de 25€ pour l'achat d'une calculatrice fx-CP400+E

Offre proposée par la Société Casio France, Société anonyme, au capital de 6 000 000 euros, dont le siège social est situé au 23 avenue Carnot – Immeuble Iliade – Bâtiment A, 91300 Massy, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'Evry sous le numéro 431 870 906.

Afin d'obtenir le remboursement de 25€ sur votre calculatrice fx-CP400+E :

1 - Achetez votre calculatrice fx-CP400+E entre le 15/04/2020 et le 31/10/2020 inclus.

2 - Rendez-vous sur le site www.promos-calculatrices-casio.fr et cliquez sur l'offre « 25€ remboursés pour tout achat d'une calculatrice fx-CP400+E ».

3 - Remplissez intégralement le formulaire de participation en ligne uniquement en y incluant l'ensemble de vos coordonnées et votre IBAN/BIC qui sont **obligatoires pour le remboursement.**

4 - Imprimez le bulletin de participation et constituez votre dossier avec les justificatifs originaux visés ci-dessous (conservez-en une copie avant envoi) :

- Le ticket de caisse ou la facture entier(e) original(e), en entourant la date, le prix TTC et le libellé du produit (gardez-en précieusement une copie comme preuve de garantie),
- L'original du code-barres à 13 chiffres directement découpé sur l'emballage du produit éligible à l'offre.
- Votre RIB pour effectuer le remboursement

ATTENTION : Tout dossier incomplet, illisible, falsifié, raturé ou non conforme aux présentes conditions sera considéré comme non valable et sera définitivement rejeté.

5 - Envoyez votre dossier sous enveloppe suffisamment affranchie au plus tard le **15/11/2020 inclus** (cachet de la poste faisant foi) **à l'adresse indiquée sur votre bulletin de participation :**

ODR CASIO 25€ remboursés - Calculatrice fx-CP400+E
Activation n°48667 - CS 0016
13102 ROUSSET CEDEX
France

6- Vous recevrez votre remboursement par virement bancaire, sous quatre (4) semaines à compter de la réception de votre demande conforme.

Cette offre est valable en France métropolitaine et dans les DROM-COM et est limitée à une seule demande par foyer (même nom, même adresse, ou même IBAN/BIC). Pour les DROM-COM, des frais bancaires à la charge du participant pourraient être prélevés par la banque domiciliant le compte du participant. Les frais de connexion Internet, d'impression du formulaire de participation et d'affranchissement restent à votre charge. CASIO France se réserve la possibilité de procéder à toutes vérifications nécessaires pour s'assurer de la conformité de la participation à l'offre notamment concernant les pièces fournies, l'identité, le domicile des participants et le nombre d'enfant. Les réclamations concernant l'opération envoyées après le 31/12/2020 ne seront plus traitées. Conformément aux dispositions de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée et dite « loi Informatique et Libertés », et au règlement (UE) n° 2016/679, dit « règlement général sur la protection des données (RGPD) », il est indiqué que vos données personnelles communiquées (prénom, nom, adresse email, coordonnées postales, n° de téléphone) sont exclusivement destinées au traitement de votre demande de participation à la présente offre promotionnelle et à la gestion administrative et commerciale de l'offre promotionnelle par Casio France, responsable de traitement. Les données collectées sont indispensables à ce traitement et sont destinées au service commercial et marketing de Casio France. Vos données seront conservées pendant toute la durée de l'offre promotionnelle et pendant une durée de six (6) mois à compter de la clôture de celle-ci. Conformément aux dispositions de la loi Informatique et Libertés et au règlement RGPD, vous disposez d'un droit d'accès, d'interrogation, de rectification, de limitation, de retrait de votre consentement, d'opposition pour motifs légitimes et de suppression des données personnelles vous concernant, de portabilité et d'un droit de définir des directives relatives au sort de vos données à caractère personnel après votre mort, en adressant un courrier à l'adresse mail suivante : protectiondesdonnees@casio.fr. Vous disposez également de la possibilité d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

Pour toute question, vous pouvez nous contacter au +33 (0)9 70 805 100 depuis la France, appel non surtaxé, du lundi au vendredi de 9h à 18h.

Référence à rappeler à l'opérateur : opération n°48667